

# L'effacement et le dénigrement des femmes dans le Decameron d'Antoine Verard (1485)

Anne Robin

► **To cite this version:**

| Anne Robin. L'effacement et le dénigrement des femmes dans le Decameron d'Antoine Verard (1485).  
| Critica del testo, Viella, 2015, XVIII (2), p. 51-66. <hal-01395812>

**HAL Id: hal-01395812**

**<https://hal.univ-lille3.fr/hal-01395812>**

Submitted on 11 Nov 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Critica del testo

XVIII / 2, 2015

viella



SAPIENZA  
UNIVERSITÀ DI ROMA

Anne Robin

## L'effacement et le dénigrement des femmes dans le *Décameron* d'Antoine Vérard (1485)\*

*La première édition imprimée du Décameron traduit par Laurent de Premierfait, réalisée par Antoine Vérard en 1485, résulte d'un remaniement important du livre de Boccace, dû en partie à l'histoire de la tradition manuscrite, mais aussi volontairement orchestré par le libraire. En focalisant son attention sur les femmes, destinataires du livre et personnages des nouvelles — en particulier Ghismonda (I 4) et madonna Filippa (VI 7) — cet article présente un aperçu de la transformation: dans le texte qui a été lu au moins jusqu'en 1545, il y a un effacement des femmes et une tendance à dénigrer certains personnages féminins que Boccace au contraire avait valorisés.*

Traduit intégralement par Laurent de Premierfait en 1414 et circulant d'abord sous forme manuscrite, le *Décameron* gagne un public français plus large grâce au libraire parisien alors débutant, Antoine Vérard, qui le fait imprimer une première fois en 1485<sup>1</sup> et une deuxième fois au tournant du siècle (1503),<sup>2</sup> puis grâce à d'autres libraires qui réimpriment, à plusieurs reprises jusqu'en 1541, le texte de 1485.<sup>3</sup> Dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle c'est donc à travers

\* Cet article a été revu alors que j'étais accueillie en tant que chercheur résident à l'École française de Rome.

1. Jean Boccace, *Des cent Nouvelles*, Paris, Jean Du Pré et Antoine Caillaut pour Antoine Vérard, 1485.

2. Id., *Des cent Nouvelles*, Paris, Antoine Vérard, 1503.

3. Avec les titres et aux dates suivantes, selon l'Universal Short Title Catalogue: *Le livre cameron*, Paris, veuve Michel Le Noir, 1521; *Le cameron*, Paris, Nicolas Cousteau et Jean Petit, 1534; *Le cameron*, Paris, Denis Janot, 1537; *Le cameron*, Paris, Arnoul L'Angelier et Charles L'Angelier, 1537; *Le livre cameron*, Paris, Ambroise Girault, 1540; *Le decameron*, Paris, Oudin Petit, 1541; *Le cameron*,

ce texte qu'on connaît en France l'ouvrage de Boccace. Or, l'édition de celui qui va devenir le «libraire des princes»<sup>4</sup> propose un *Décameron* très différent de celui du manuscrit le plus ancien conservant la traduction de Laurent de Premierfait, et de ce fait du *Decameron* italien.<sup>5</sup> C'est d'ailleurs ce texte imprimé, et non celui du premier traducteur, qui est probablement visé par le libraire Etienne Roffet, lorsqu'éditant en 1545 la nouvelle traduction que Marguerite de Navarre a commandée à Antoine Le Maçon, il stigmatise ces

quelques ungs, qui eussent mieulx fait de cacher leur ignorance ou sacrilege et impieté par eulx commiz, en déchirant et mettant en pieces et par lopins la dignité de ce beau livre.<sup>6</sup>

Paris, Pierre Sergent, 1541; *Le cameron*, Paris, s.n., 1541; *Le cameron*, Paris, Ambroise Girault, 1541; *Le cameron*, Paris, François Regnault, 1541. Dans *Boccaccio in Francia nel Cinquecento*, Lionello Sozzi, citant Brian Wolegde, évoquait aussi une édition de 1511, qui n'apparaît pas dans l'Universal Short Title Catalogue, in *Il Boccaccio nella cultura francese*, Atti del Convegno di studi "L'Opera del Boccaccio nella cultura francese" (Certaldo, 2-6 settembre 1968), a c. di C. Pellegrini, Firenze, Olschki, 1971, pp. 211-356, p. 275 n. 178.

4. J'emprunte cette appellation à *La naissance du livre moderne (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*. *Mise en page et mise en texte du livre français*, dir. H.-J. Martin, Paris, Édition du Cercle de la Librairie, 2000, pp. 150-153. Sur Vêrard, outre J. Macfarlane, *Antoine Vêrard*, Genève, Slatkine, 1971 (fac-similé de l'éd. de 1900), et M. B. Winn, *Antoine Vêrard, Parisian publisher, 1485-1512*, Genève, Droz, 1997, voir la bibliographie des publications récentes (1995-2011) établie par M. Ricci, in *Antoine Vêrard*, in «Le moyen français», 69 (2011), pp. 161-170. Sur le *Décameron* traduit par Laurent de Premierfait et édité par A. Vêrard, voir les travaux, cités dans cette bibliographie, de P. Salwa, en particulier *L'art de vivre et la leçon de vie. Boccace et son adaptateur (Vêrard, 1485)*, in «Studi francesi», 73 (1981), pp. 73-82, et *Un Fiorentino in Francia. Ancora sulla fortuna del «Decameron»*, in *De Florence à Venise. Etudes en l'honneur de Christian Bec*, réunies par F. Livi et C. Ossola, Paris, PUPS, 2006, pp. 135-146, de S. Cappello, *Le prime traduzioni francesi del Decameron: Laurent de Premierfait (1414), Antoine Verard (1485) e Antoine le Maçon (1545)*, in *Premio Città di Monselice per la traduzione letteraria e scientifica*, a c. di G. Peron, Padova, Il Poligrafo, 2008, pp. 203-219, et de N. Labère, *Défricher le jeune plant. Etudes du genre de la nouvelle au Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, 2006.

5. Dans un souci de clarté, lorsque je me référerai à l'édition italienne j'utiliserai le titre italien *Decameron*, lorsqu'il s'agira d'une des éditions françaises, que ce soient les éditions anciennes ou les traductions contemporaines, j'utiliserai le titre *Décameron* (avec les accents).

6. Extrait de l'avertissement d'Etienne Roffet aux lecteurs, in Jean Boccace, *Décameron*, trad. de A. le Maçon, éd. par R. M. Bidler, Montréal, CERES, 2008, *Introduction*, p. xxiii.

La traduction de Premierfait, tout en étant effectuée non pas directement à partir de l'italien mais à partir d'une traduction en latin, est loin, de fait, de mériter un tel jugement,<sup>7</sup> au contraire du texte édité par Vêrard, dont le remaniement est tel qu'il ne met pas seulement en pièces la «dignité» du *Decameron*, mais le livre lui-même. En nous intéressant aux femmes – les destinataires du livre et les personnages des nouvelles – nous verrons ici un aspect de cette transformation.

## 1. Les transformations d'ensemble et leurs conséquences

Avant de commencer à analyser le livre de Vêrard comme un système organique, il importe de donner quelques précisions sur sa confection. Tout d'abord, on ne sait pas exactement de quel(s) manuscrit(s) le libraire a pu se servir,<sup>8</sup> si bien qu'il est parfois difficile de dire si certaines caractéristiques de son *Décameron* sont héritées ou choisies. Si Antoine Vêrard n'est responsable ni du remplace-

7. H. Hauvette avait déjà réhabilité le texte, in *Les plus anciennes traductions françaises de Boccace* (1908), rééd. in *Études sur Boccace (1894-1916)*, Torino, Bottega d'Erasmus, 1968, p. 226, avant que les travaux de G. Di Stefano et sa précieuse édition du manuscrit le plus ancien viennent conforter l'avis du célèbre romaniste: Jean Boccace, *Decameron*, traduction (1411-1414) de Laurent de Premierfait, Montréal, CERES, 1998-1999. Grâce à la numérisation récente de ce manuscrit (Cité du Vatican, Bibliothèque Apostolique Vaticane, Vat. Pal. Lat. 1989), le lecteur pourra se faire une idée: [http://digi.vatlib.it/view/bav\\_pal\\_lat\\_1989](http://digi.vatlib.it/view/bav_pal_lat_1989). Voir aussi G. Di Stefano, *Il «Decameron» da Boccaccio a Laurent de Premierfait*, in «Studi sul Boccaccio», 29 (2001), pp. 105-136.

8. Dans la conclusion générale de sa thèse de doctorat intitulée *Du Décameron de Boccace au Cameron d'Antoine Vêrard: les mutations de la nouvelle au début de la Renaissance française*, Université Paris IV-Sorbonne, 2008, dont la publication est annoncée, N. Vogel Viet dit que Vêrard se base «soit sur plusieurs manuscrits dont le manuscrit Paris BnF fr. 240, soit sur un manuscrit perdu, proche du ms. fr. 240 » (je remercie N. Vogel Viet d'avoir eu la courtoisie de me fournir cette conclusion et les pages 1 à 67 de sa thèse). Je suis moi-même revenue sur l'élaboration du livre de Vêrard dans l'article *Le Décameron, de la traduction de Laurent de Premierfait (1414) à l'imprimé d'Antoine Vêrard (1485): une progressive transformation du livre, une progressive substitution de son enseignement*, in *Boccace et la France*, Actes du colloque organisé par l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 (Paris, 24-26 octobre 2013), éd. P. Guérin et A. Robin, Firenze, Franco Cesati (à paraître).

ment de la nouvelle VIII 10 par une histoire n'ayant rien à voir avec le livre d'origine, ni de celui de la nouvelle X 10 par une traduction de la *Griseldis* latine de Pétrarque, ayant pris la place de la nouvelle de Boccace dans douze des quinze manuscrits conservés contenant la traduction de Laurent de Premierfait,<sup>9</sup> il se peut qu'il soit en partie responsable de la suppression complète des préambules des nouvelles. Il est vrai qu'ils disparaissent presque totalement de plusieurs manuscrits tardifs, mais il n'est pas impossible que Vêrard ait exploité un/des manuscrit(s) en comportant, et ait fait le choix de les supprimer, notamment pour pouvoir proposer ses propres «morales» (sur lesquelles je vais revenir).

On ignore par ailleurs qui a réalisé le nouveau «livre», autrement dit qui a recousu le *continuum* narratif des journées, qui a transformé par endroits le récit en discours direct, qui ailleurs a réduit l'un et l'autre, qui a composé les ballades fort différentes de celles de Boccace, qui a ajouté des moralités à la fin des nouvelles, qui a supprimé les rubriques de ces dernières, qui a proposé les intitulés de la table des matières...<sup>10</sup> Je parlerai d'Antoine Vêrard, qui est le responsable de cette édition, mais il semble bien que le livre soit le fruit de la collaboration de plusieurs personnes travaillant pour son

9. Cfr. G. Di Stefano, *La première traduction française du Decameron. Le ms. Paris, BNF, fr. 239 et la nouvelle de Iancofiore (VIII, 10)*, in «Romania», CXVII (1999), pp. 160-185, et les pages introductives de son édition du ms Vat. Pal. Lat. 1989: Boccace, *Decameron* cit. Sur les manuscrits: C. Bozzolo, *Manuscrits des traductions françaises d'œuvres de Boccace, XI<sup>e</sup> siècle*, Padova, Antenore, 1973, et P. Cucchi, N. J. Lacy, *La tradition manuscrite des Cent Nouvelles de Laurent de Premierfait*, in «Le Moyen Âge», 3-4 (1974), pp. 483-502. L'imprimé de Vêrard donne la traduction anonyme de la *Griseldis* de Pétrarque. Sur *Griseldis* en France: E. Golenistcheff-Koutouzoff, *L'Histoire de Griseldis en France au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle*, Genève, Slatkine, 1975 (fac-similé de éd. 1933), et *L'histoire de Griselda: une femme exemplaire dans les littératures européennes*, dir. J-L Nardone, H. Lamarque, Toulouse, PUM, 2000.

10. Je n'ai cité ici que les innovations propres à l'édition Vêrard. Les manuscrits que j'ai pu consulter comportent des lacunes plus ou moins importantes, et des mélectures, mais sont des copies et non des réécritures. Il faudrait vérifier le texte du ms. Oxford Bodleian Douce 213, ouvrage dont G. di Stefano dit qu'il se caractérise par «le nombre d'interventions qui vont aussi bien vers la suppression que vers l'expansion» avec un rajeunissement du texte, in Boccace, *Decameron* cit., p. XVII-XIX. G. di Stefano, cependant, ne signale pas de manipulations du type de celles de l'édition Vêrard.

atelier<sup>11</sup> et que le libraire n'ait pas été très attentif à la cohérence de l'ensemble. Prenons un exemple intéressant les femmes: l'imprimé ne comporte ni le *proemio*<sup>12</sup> d'origine (où Boccace dit qu'il écrit pour certaines d'entre elles), ni l'*introduzione* à la quatrième journée<sup>13</sup> (dans laquelle l'auteur du *Decameron* s'adresse directement à ces dernières), mais fait allusion à l'un et à l'autre dans la conclusion du livre.<sup>14</sup>

Bien qu'elles resurgissent sous forme de «tres nobles jouvencelles» dans cette conclusion fortement réduite (il manque l'équivalent des §§ 11-28 du *Decameron*), les femmes donc n'apparaissent plus au début du *Décameron* comme ses destinataires privilégiées. Le libraire, contrairement à la tradition manuscrite, a délibérément

11. M. Huchon écrit que le texte est l'«œuvre, vraisemblablement, de plusieurs compilateurs», cfr. *Caméron et Décameron: de l'influence du Boccace travesti à la française*, in *Boccaccio e le letterature romanze tra Medioevo e Rinascimento*, Atti del Convegno Internazionale "Boccaccio e la Francia (Firenze-Certaldo, 19-20 maggio 2003 – 19-20 maggio 2004), a c. di S. Mazzoni Peruzzi, Firenze, Alinea, 2006, pp. 57-82, p. 76.

12. J'utiliserai les mots italiens pour renvoyer au texte d'origine, tandis que les mots français, sauf précision contraire, renverront systématiquement au texte de Vêrard. Les paragraphes sont ceux de l'édition de V. Branca, Giovanni Boccaccio, *Decameron*, Torino, Einaudi, 1980, repris dans Id., *Decameron*, a c. di A. Quondam, M. Fiorilla e G. Alfano, Milano, Rizzoli, 2013 que j'utilise pour le texte.

13. Cette introduction manque dans certains des manuscrits postérieurs au ms. Vat. Pal. Lat. 1989, cfr. Robin, *Le Décameron, de la traduction de Laurent de Premierfait cit.*, partie intitulée *Le Décameron des manuscrits postérieurs*.

14. Le «chapitre» de la conclusion de l'édition Vêrard, reprenant ici à deux mots près la traduction de Premierfait présente dans le ms. Vat. Pal. Lat. 1989, commence ainsi: «Tres nobles jouvencelles pour qui soulas j'ay entrepris ce present labour» (f. 176v) alors que précédemment son édition n'a évoqué ni ces destinataires ni cette finalité. Dans la suite, Vêrard fait allusion, comme Boccace et les copistes de la première traduction, aux objections exprimées au début de la quatrième journée, un passage absent de son livre: «Et pour ce qu'il me souvient que des le commencement de la quarte journee lesdictes objections me furent faites» (*ibid.*). Le texte de l'édition de 1503 étant le même que celui de 1485 (hormis des variantes graphiques), je cite pour des raisons pratiques cette édition numérisée par la BnF: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b73000330.r=.langFR>. J'ai transcrit le texte de la manière suivante: suppression des abréviations; accentuation de *e* non muet en fin de mot; distinction de *i* et *j*, et de *u* et *v*; séparation des mots; insertion de l'apostrophe; utilisation de la majuscule pour les noms propres; modernisation de la ponctuation.

éliminé le *proemio* boccacien, qu'il a remplacé par quelques lignes au début et à la fin de l'*introduzione* à la première journée (l'ensemble portant désormais le nom de «prologue») dans lesquelles «Jehan Bocace» s'adresse à «ceulx qui le liront ou oïront», à «tous ceulx et celles qui icelles nouvelles joyeuses orront» et aux «auditeurs et lecteurs de ce petit livre»: <sup>15</sup> le public visé est maintenant essentiellement masculin, ce qu'illustre aussi la gravure ouvrant la seconde édition qui montre un homme offrant un livre à un groupe d'hommes. <sup>16</sup> Peu importe ici que le format de type universitaire de l'autographe du *Decameron*, le ms. Berlin Hamilton 90, suggère que le public réel auquel Boccace s'adresse à la fin de sa vie est un public masculin. <sup>17</sup> Dans la fiction du livre, l'auteur a continué à présenter la femme comme sujet de la connaissance, et la lectrice comme la véritable protagoniste du processus de compréhension et d'interprétation des nouvelles. <sup>18</sup> Ce n'est plus le cas dans l'imprimé de Vérard.

Une autre suppression, due à Vérard ou antérieure à son intervention, a des conséquences sur l'image de la femme: il s'agit de la disparition des préambules des nouvelles (les brefs segments narratifs les reliant à l'histoire portante et les parties discursives plus ou moins longues dans lesquelles le narrateur indique ce qu'il entend démontrer et l'éventuelle leçon à tirer de son histoire). Les conséquences en sont à la fois négatives, dans la mesure où l'imprimé ne comporte plus les paragraphes faisant l'éloge de personnages fémi-

15. Cfr. f. 6v.

16. La gravure montre un clerc présentant son livre à un roi derrière lequel se trouvent des hommes de la cour (c. aa.i v). Elle n'a pas été faite pour le *Décameron*, mais a été utilisée pour la première fois en 1492, pour *L'Art de bien mourir*, et le roi représenté était Charles VIII, mort au moment où Vérard la réutilise au début de son édition de 1503: cfr. Winn, *Anthoine Vérard* cit., p. 475. La gravure de la première édition était tout autre et plus traditionnelle: on y voyait Boccace en train d'écrire un livre dans une pièce ouvrant sur un extérieur représentant les murs d'une ville devant lesquels se trouvaient les dix jeunes gens de la *brigata* (c. a.ii r).

17. L. Battaglia Ricci, *Le donne del Decameron*, in *Dante e Boccaccio*, a c. di E. Sandal, Roma-Padova, Antenore, 2006, pp. 171-172. L. Battaglia Ricci revient sur la question du public dans son chapitre *Boccaccio e il libro di novelle*, in *Scrivere un libro di novelle. Giovanni Boccaccio autore, lettore, editore*, Ravenna, Longo, 2013, pp. 27-56.

18. G. Alfano, *Introduzione alla lettura del «Decameron» di Boccaccio*, Roma-Bari, Laterza, 2014, p. 48.



nins (comme I 6 2, III 4 2, VI 2 2, IX 2 2, IX 7 2), mais aussi positives puisque disparaît, par exemple, le long passage de IX 9 (§§ 3-9), dans lequel Emilia rappelle et justifie l'infériorité des femmes et leur nécessaire soumission aux hommes (l'un des trois préambules pourtant conservés dans les manuscrits tardifs).<sup>19</sup> Dans l'ensemble cependant ces disparitions desservent les femmes, au moins indirectement. C'est dans ces préambules essentiellement, ainsi que dans l'histoire de Filippo Balducci – histoire passée à la trappe avec l'*introduction* à la quatrième journée – que l'auteur et les membres de la *brigata* affirment la force irrésistible et universelle de la nature. Or, c'est cette conception de la nature qui permet à Boccace de reconnaître aux femmes des besoins et des droits identiques à ceux des hommes dans le domaine érotique.<sup>20</sup> Si l'on ajoute que le discours que Ghismonda tient à son père au sujet de leur nature commune (IV 1 33-35) est réduit à la phrase suivante – «toy qui congnois les fragilités de nature, et voyoies que jeune et forte estoye, ne me devoyes point tant tenir sans me donner mary»<sup>21</sup> – on s'aperçoit qu'il n'est plus question d'évoquer une quelconque égalité.

Venons-en à une dernière absence. Contrairement aux copistes qui ont conservé en tête des nouvelles – là où Boccace les avait placées de manière intentionnelle (*Conclusion* de l'auteur §19) – les rubriques telles qu'elles avaient été traduites par Laurent de Premierfait, Antoine Vêrard les a abandonnées. Le sujet des nouvelles est exposé dans une table des matières placée à la fin de son «prologue» en 1485, et en ouverture de livre en 1503. Les entrées de cette table sont rédigées à partir de moralités écrites par le libraire et placées à la fin des nouvelles. Or, si ces moralités s'inspirent du

19. Sur philogynie et misogynie chez Boccace: F. Bruni, *Boccaccio. L'invenzione della letteratura mezzana*, Bologna, il Mulino, 1990, pp. 33-82. Dans le *Decameron*: C. Cazalé Bérard, *Filoginia/misoginia*, in *Lessico critico decameriano*, a c. di R. Bragantini e P. Massimo Forni, Torino, Bollati Boringhieri, 1995, pp. 116-141. Sur ces préambules, dont ne subsistent, dans les manuscrits BnF fr. 1122 et fr. 240 par exemple, que ceux des nouvelles I 2, IX 2 et IX 9, cfr. Robin, *Le Décameron, de la traduction de Laurent de Premierfait* cit., partie intitulée *Le Décameron des manuscrits postérieurs*.

20. M. Baratto, *Realtà e stile nel «Decameron»*, Roma, Editori Riuniti, 1984, pp. 58, 193-194, et Battaglia Ricci, *Le donne* cit., pp. 207-208.

21. Cfr. f. 48v.

contenu des récits, elles démontrent ce que Vérard veut démontrer, interprétant les histoires dans un sens souvent misogyne, comme c'est le cas avec la nouvelle d'Alatiel, dans laquelle la femme est rendue responsable de tous les maux et sa beauté cause de péché. Voici l'intitulé de la table des matières:

La .xvii. nouvelle est des grandes fortunes tant par mer que par terre qui advindrent a la fille du soudan de Babilone, et des grans meurdres qui survindrent pour elle.<sup>22</sup>

Et voici une partie de la très longue moralité:

En ceste nouvelle sont touchees plusieurs choses. Mais sur tout est touché l'enorme peché de luxure par quoy vient tant de maulx ainsi que pour la beaulté de ceste fille. (...) [*Suit la liste de tous les meurtres, morts et destructions provoqués*] Finablement est touchée la grant deception d'elle, par ce qu'elle avoit vescu deshonestement et donna a entendre qu'elle avoit demouré tousjours en religion. Et ainsi fut deceu le roy de Garbon qui preude femme la cuidoit avoir et ne l'estoit pas. Et par ce est conclud que c'est ung tres grant dangier que de soy abuser de la beaulté d'une femme car tout mal en sourt.<sup>23</sup>

Ainsi, même ce que le *Decameron* portait au crédit d'Alatiel – sa capacité à se faire passer pour vierge, grâce à son discours – sert d'argument contre elle.

## 2. Deux transformations détaillées: les nouvelles IV 1 et VI 7

Une transformation plus ou moins subtile a également lieu à l'intérieur des nouvelles, si bien que les héroïnes décaméroniennes perdent de leur grandeur, notamment au profit des hommes. C'est ce que nous allons voir avec les personnages de Ghismonda (IV 1) et madonna Filippa (VI 7).

La nouvelle IV 1 est, avec la nouvelle de Griselda (dans la version écrite par Pétrarque), l'une des plus connues à l'époque. En Italie, elle circule dans des manuscrits miscellanés,<sup>24</sup> elle a été assez fidèlement traduite en latin par Leonardo Bruni en 1439 et sera

22. Cfr. f. 2v.

23. Cfr. f. 25r.

24. Elle est contenue dans quatre manuscrits, pour l'essentiel du troisième quart du XV<sup>e</sup> sec, d'après les descriptions de M. Cursi, *Il Decameron: scritte, scriventi, lettori. Storia di un testo*, Roma, Viella, 2007.

adaptée en vers latins par Filippo Beroaldo.<sup>25</sup> En France, elle arrive très tôt, grâce à Christine de Pizan qui la traduit et l'adapte dans son livre de la *Cité des Dames* vers 1404-1405, mais c'est à travers la version latine du *De duobus amantibus Girardo et Sigismonda* de Bruni qu'elle se diffuse, comme en témoigne la traduction en vers français de Jean Fleury publiée par Vérard en 1493 sous le titre *Des deux amants*.<sup>26</sup>

Ce modèle explique sans doute que la table des matières du *Décameron* de Vérard présente la nouvelle comme une histoire d'amour:

La .xxxii. est de l'amour de la belle Guissemonde et de son amy Guichart qu'elle choisit pour ses belles vertus et honnestes conversations qui estoient en luy, dont la fin fut piteuse.<sup>27</sup>

La moralité fait de même, en insistant sur la vraie noblesse. Dans ces passages le contenu de la nouvelle n'est pas faussé, mais la responsabilité de Tancredi est passée sous silence. A l'intérieur de la nouvelle, celui dont Laurent de Premierfait disait dans sa rubrique qu'il «fist *cruelmant* occire Guiscard»<sup>28</sup> devient «ung grant sage homme»,<sup>29</sup> héritant de la sagesse que Boccace avait attribuée à Ghismonda. Tencred a tardé à marier Guissemonde non pas parce que, l'aimant comme jamais père n'avait aimé sa fille, il avait du mal à se séparer d'elle, comme dans le *Decameron* (§5), mais parce qu'il

25. Sur les traductions de Bruni et de Beroaldo: H. Hauvette, *Les plus anciennes traductions françaises de Boccace* (1909), rééd. in *Etudes sur Boccace* cit., pp. 259-260; Sozzi, *Boccaccio in Francia nel Cinquecento* cit., pp. 308-309; P. Viti, *Filippo Beroaldo traduttore del Boccaccio*, in «Rinascimento», s. II, XV (1975), pp. 111-140; V. Branca, *Il rifacimento di una novella del «Decameron»*, in *Leonardo Bruni cancelliere della repubblica di Firenze*, Convegno di studi (Firenze, 27-29 ottobre 1987), a c. di P. Viti, Firenze, Olschki, 1990, pp. 207-226. La date de 1439, et non de 1438 comme il a toujours été dit, est une rectification de Branca, *ibid.*, p. 208.

26. Hauvette, *Les plus anciennes traductions françaises* cit.

27. Cfr. f. 2v.

28. Di Stefano, in Boccace, *Decameron* cit., p. 448. Je précise que lorsque je passe directement du texte du *Decameron* à celui de l'édition Vérard, sans faire de remarques particulières sur le texte traduit pas Premierfait tel qu'on peut le lire dans le ms. Vat. Pal. Lat. 1989, cela signifie que cette traduction restitue correctement le sens du texte italien.

29. Cfr. f. 47v.

craignait de mal la marier: «Ceste fille aymoît tant le pere qu'il ne la vouloit marier ne mettre hors de auecques luy de pour de la mal assigner».<sup>30</sup>

Face à cet homme sage, voici comment est présentée Guissemonde, revenue chez son père après la mort de son premier mari:

Ceste fille qui jeune estoit belle et plaisante fut en la maison de son pere sans ce qu'il se demestast<sup>31</sup> de la remarier. Or ne osoit ycelle fille l'en admonnester de paour de honte, combien qu'elle en eust grant necessité pour refraindre la grant chaleur de nature qui estoit en elle, et auecques ce qu'elle avoit autresfoys gousté du delict par quoy plus le appetoit.<sup>32</sup>

Non seulement sa beauté est amoindrie par rapport à celle de l'héroïne boccacienne (suppression du superlatif et du comparatif de «Era costei bellissima del corpo e del viso quanto alcuna altra femina fosse mai»), mais elle n'a plus la qualité morale exceptionnelle de celle-ci (omission de «savia piú che a donna per avventura non si richiedea»)<sup>33</sup> Par ailleurs, au moyen d'une dislocation et d'une reformulation des arguments que Ghismonda donnait à son père pour se justifier d'avoir pris un amant (discours escamoté chez Vêrard, hormis la phrase citée plus haut), la description devient misogyne: alors que Ghismonda utilisait un vocabulaire neutre pour parler de

30. La responsabilité de ce faux sens n'incombe peut-être pas à Vêrard. Le ms. Vat. Pal. Lat. 1989 traduit «non sappiendola da sé partire, non la maritava» de Boccace par «le pere ne la souffroit desseverer ne partir d'avec lui, car il doubtoit de la marier». Non seulement *il doubtoit* n'a pas le même sens que *non sappiendola* (il signifie 'il redoutait', il 'craignait'), mais il est ambigu: le prince redoute-il le mariage pour lui-même (ce qui serait une forme d'explicitation de «non sappiendola») ou le redoute-il pour sa fille (ce qui n'a rien à voir avec le texte de Boccace). Cette seconde interprétation l'emporte, par exemple, dans le ms. Oxford Bodl. Douce 213, qui parle de la «peur de la mal marier» (Di Stefano, in Boccace, *Decameron* cit., p. 449 n. 33). Sur Tancredi et le long chemin parcouru pour comprendre ce personnage, voir G. Almansi, *Tre letture boccacesche*, 3, *Tancredi e Ghismonda*, in Id., *L'estetica dell'osceno*, Torino, Einaudi, 1974, pp. 161-182, et P. M. Forni, *La coscienza di Tancredi*, in Id., *Forme complesse nel Decameron*, Firenze, Olschki, 1992, pp. 121-146.

31. 'Sans qu'il manifeste son désir ou sa préoccupation de', v. entrée *démenter* dans le *DMF: Dictionnaire du Moyen Français (DMF 2012)*, <http://www.atilf.fr/dmf>, ATILF - CNRS & Université de Lorraine.

32. Cfr. f. 47v.

33. IV 1 5.

son désir sexuel – «concupiscibile disidero» et «innamora'mi»<sup>34</sup> – Guissemonde est présentée comme agissant sous l'effet de la «chaleur de nature». La reformulation est récurrente: «amando l'un l'altro segretamente, niuna altra cosa desiderando la giovane quanto di ritrovarsi con lui»<sup>35</sup> devient «la dame estant en ceste ardeur et inflammation ne desiroit que trouver moyen de parler à Guichart»,<sup>36</sup> où l'on remarque que le vocabulaire de la chaleur est réservé au seul personnage féminin alors qu'il était bien question au départ d'un amour étreignant et l'homme et la femme.

La sagesse de Ghismonda se manifestait entre autres dans sa réflexion avant d'agir et sa prudence dans l'action («savìa» était d'ailleurs rendu par «prudente» dans la traduction de Premierfait). C'est ainsi que Guiscardo ne lui avait plu qu'après qu'elle avait pris en considération les manières des hommes de la cour de son père, processus lent que Boccace avait évoqué au moyen d'une proposition au gérondif, d'une proposition participiale et de la polysyndète suggérant une pluralité d'actions:

E veggendo molti uomini nella corte del padre usare, gentili e altri, sì come noi veggiamo nelle corti, e considerate le maniere e' costumi di molti, tra gli altri un giovane valletto del padre, il cui nome era Guiscardo, uom di nazione assai umile ma per virtù e per costumi nobile, più che altro le piacque, e di lui tacitamente, spesso vedendolo, fieramente s'accese, ognora più lodando i modi suoi.<sup>37</sup>

Vérard suggère au contraire que Guissemonde agit dans la précipitation, en ajoutant l'adverbe «tout incontinent», et en évoquant le choix dans une phrase rapide ne comportant pas de verbe de réflexion:

Si proposa en elle tout incontinent de faire ung amy secret pour prendre soulas auecques luy et, entre tous ceulx que elle voyoit hanter en la maison de son pere, elle choisit ung nommé Guichart.<sup>38</sup>

34. IV 1 34-35. Dans le *Decameron*, le verbe *innamorare* peut renvoyer au sentiment amoureux ou au désir sexuel. C'est le contexte de la nouvelle qui permet de distinguer. Dans la nouvelle de Ghismonda il s'agit d'éros.

35. IV 1 7.

36. Cfr. f. 47v.

37. Cfr. §6.

38. *Ibid.*

Par ailleurs la prudence des amants (§7) et celle dont use Ghismonda pour que personne n'ait connaissance de la porte oubliée (§11) disparaissent de l'édition imprimée.

Guissemonde conserve à peu près le courage de son modèle mais, face à elle, Tencred pleure assurément moins que Tancredi. Devant le spectacle des ébats de sa fille et de son amant (§19), le père est plus courroucé qu'exploré:

Il fut courroussé tres amerement et fut en grant oppinion de crier et manifester le cas, mais, par aucune consideration que il eut, refraignit son couraige et ne dist mot.<sup>39</sup>

De même, lorsque Guichart est amené devant lui (§22): «Par grant courroux que il avoit, luy dist: Ha, ha, traistre et mauvais».<sup>40</sup>

Puis, quand il va trouver sa fille et commence à lui parler, il évoque son «déplaisir» avant sa «peine», et ne se met à pleurer qu'à la toute fin de son discours.<sup>41</sup> Certaines de ces omissions résultent sans doute du travail de contraction des nouvelles, mais il en ressort tout de même que la Guissemonde de Vérard est une figure bien moins noble que celle de Boccace, dans l'absolu comme en comparaison de Tencred.<sup>42</sup>

La figure de madonna Filippa (VI 7), pour sa part, perd de l'importance dès l'intitulé de la table des matières:

La .lvii. est d'ung homme qui avoit accusé sa femme a la justice et elle, condamnée a estre lapidee, par une sienne parolle qu'elle dist au juge, eschappa le dangier de justice et son mary fut blasmé et deshonoré pour elle.<sup>43</sup>

Alors qu'elle était à la fois le sujet grammatical et l'acteur de la rubrique boccacienne,<sup>44</sup> elle cède la place à son mari, maintenant sujet de la nouvelle. Au passage elle perd son nom et devient la cause du déshonneur d'un homme qui, dans la nouvelle originale, était le

39. Cfr. f. 48r.

40. *Ibid.*

41. Comparer IV 1 25-29 et ff. 48r-48v.

42. Sur tout le passage dans le *Decameron* cfr. entre autres: Baratto, *Realtà* cit., pp. 186-189.

43. Cfr. f. 3v.

44. VI 7 1: «Madonna Filippa dal marito con un suo amante trovata, chiamata in giudicio, con una pronta e piacevol risposta sé libera e fa lo statuto modificare».

seul responsable de la «*così matta impresa*» (§19) ayant consisté à rendre publiques à la fois sa position de mari trompé et son incapacité à satisfaire sa femme.<sup>45</sup>

Dans la nouvelle même, dame Philippe apparaît moins courageuse que ne l'était madonna Filippa.<sup>46</sup> Lorsqu'elle est appelée à comparaître et décide de se présenter au tribunal, l'édition de Vêrard lui prête les propos suivants: elle dit «qu'elle en auroit la sentence du juge et qu'elle ne nyroit point pour l'amour de son amy que tant aymoit».<sup>47</sup> Elle vient bien d'être qualifiée de «hardye», un adjectif restituant le «*di gran cuore era*» du début du paragraphe 9 du *Decameron*, mais la contraction et la simplification lexicale ont fait disparaître le vocabulaire du courage et de la lâcheté mis en évidence par Boccace au moyen du balancement «*più tosto con forte animo morire che, vilmente fuggendo (...) vivere e negarsi degna di così fatto amante*».<sup>48</sup> Une fois devant le juge, sa grande fermeté – que Filostrato soulignait avec le doublet «*con fermo viso e con salda voce*» – n'est plus qu'apparente: «elle, comme fort appeurée, n'eut point de paour».<sup>49</sup> Enfin, lorsqu'elle répond à ce dernier (§13), il n'est plus du tout question de son audace – une audace, il est vrai déjà quelque peu affaiblie par Laurent de Premierfait qui, là où Boccace écrivait «*senza sbigottire punto*», traduisait «*sanz grant paour*» – et sa voix agréable s'est transformée en une attitude gracieuse qui va d'ailleurs charmer l'homme chargé de la juger.<sup>50</sup>

Par la suite, dame Philippe va avoir la vie sauve, moins en vertu du contenu de sa réponse, que grâce à sa beauté et à ses manières. Séduit par celles-ci, le juge lui est favorable («il ne la vouloit point

45. Le mari était déjà apparu comme sujet grammatical dans le ms. Vat. Pal. Lat. 1989, mais uniquement dans l'ajout d'une précision ne modifiant pas le sens de la rubrique: «Une dame nommee Philippe fut de son mari trouuee et atteinte avec son ami couchee; le mari fist appeller et accuser en jugement sa femme a fin d'estre condempnee pour ce qu'elle avoit enfreint ung estatut de loy ordonnee par les hommes du pays. La dame par une prompte et plaisant response delivra soy du dangier de justice seculiere, et si fist amoderer et refrandre l'estatut de la loy au commun prouffit des dames». Di Stefano, in Boccace, *Decameron* cit., p. 726.

46. Sur le personnage dans le *Decameron*, cfr. entre autres Alfano, *Introduzione* cit., pp. 128-129.

47. Cfr. f. 82r.

48. VI 7 9.

49. VI 7 10 et f. 82r.

50. VI 7 13 et f. 82v.

jugier ne condamner pour l'amour d'elle») et dès la fin de l'interrogatoire il annule la procédure:

Et quant le juge eut oy ainsi parler dame Philippe et deffendre si bien sa cause par gracieuses paroles l'exament d'elle fut confisqué et mis a neant.<sup>51</sup>

Chez Boccace, le juge n'éprouve que de la compassion, et ce sont le discours et le bon mot de madonna Filippa qui, faisant rire et convainquant toute la ville, aboutissent d'abord à un changement de la loi – encouragés à le faire par le juge, les habitants de Prato modifient démocratiquement les statuts de la commune – et, en conséquence, à la remise en liberté de celle qui n'est plus coupable (§§ 18-19). Chez Vérard, par son intervention, le juge dévalorise la parole de la femme et se grandit: c'est lui qui sauve la vie de dame Philippe en annulant la procédure. Dans la moralité, d'ailleurs, le rôle du juge finit par être aussi important que celui de la femme:

En ceste nouvelle est demonsté comment dame Philippe, pour ung argument qu'elle trouva, gaigna son proces et comment, pour son beau et gracieux parler, elle pleut fort au juge et estoit marry de son crime, et comment il luy aida a l'argument qu'elle imposa, comment on avoit fait l'estatut sans le faire assavoir aux femmes et qu'elles y doyvent estre pour se consentir audit estatut de la loy, dont chascun dist qu'elle avoit bon droit. Et fut l'exament fait a l'encontre de son mary tout honteux et confuz.<sup>52</sup>

Pour finir, je signalerai deux innovations qui, cumulées, affaiblissent la défense des femmes (amoureuses) contenue dans la nouvelle. A l'origine, c'est un homme, Filostrato, qui raconte l'histoire de madonna Filippa, et cet homme commence son récit en critiquant le statut qu'il qualifie de «nel vero non men biasimevole che aspro».<sup>53</sup> Or, dans l'édition Vérard, le narrateur est devenu une narratrice, Pampinée, et les deux adjectifs qualifiant la loi ont disparu (en réalité «diffamable» et «rude»), que Laurent de Premierfait avait utilisés dans sa traduction – «aultretant diffamable come rude et aspre»<sup>54</sup> – sont bien réutilisés, mais pour qualifier la peine à laquelle sont condamnées les femmes reconnues coupables). Le changement de narrateur n'est pas un cas isolé dans l'imprimé, où la nouvelle

51. Cfr. ff. 82r-82v.

52. Cfr. f. 83r.

53. VI 7 4.

54. Di Stefano, in Boccace, *Decameron* cit., p. 727.



précédente est racontée par Laurette au lieu de Flammette. Mais il semble que ce soit une caractéristique de l'édition Vérard, car même les manuscrits tardifs mentionnent les bons narrateurs (c'est le cas notamment du ms. Paris BnF fr. 240).<sup>55</sup> Pourquoi y a-t-il eu ces changements d'identité? C'est difficile à dire. En revanche l'effet produit ici est assez clair: il n'y a plus d'homme pour donner en exemple une femme comme dame Philippe et la loi elle-même, critiquée sur la forme, ne l'est plus sur le fond.

Au fil des nouvelles que nous avons prises en exemple est apparu un type de lexique sur lequel nous ne nous sommes pas arrêtée, car il ne concerne pas directement ou uniquement les femmes. C'est l'«enorme péché de *luxure* par quoy vient tant de maux» qu'illustre la nouvelle d'Alatiel et qu'invente Vérard. C'est dame Philippe trouvée en adultère que la table des matières dit «condamnee a estre *lapidee*» – alors qu'il n'est nulle part question de lapidation dans la nouvelle éditée par Vérard, pas plus que dans celle de Boccace... Ce n'est pas le vocabulaire de l'auteur du *Decameron* mais celui de la morale chrétienne, et le livre est désormais vu à travers ce prisme clérical misogyne. Antoine Vérard, l'éditant au tout début de sa carrière de libraire, ne l'adapte pas à *son* public qui est encore à venir. En revanche, il vise sans doute un public précis, dont on peut penser qu'il est en partie le même que celui susceptible de lui acheter le livre d'heures – son premier livre connu – qu'il a publié à peine deux mois auparavant.<sup>56</sup>

Cet aperçu, qui s'est focalisé sur des aspects du *Decameron* et certaines nouvelles laissant «cogliere la novità dell'occhio dello scrittore»<sup>57</sup> posé sur les femmes, montre que ce regard nouveau a disparu de l'imprimé de Vérard. La transformation est pour une part, sans doute, héritée de l'histoire de la tradition manuscrite: la disparition des préambules des nouvelles et de l'*introduction* à la quatrième journée, en gommant le discours sur la nature, a préparé le terrain.

55. Cfr. *supra*, n. 8.

56. Winn, *Antoine Vérard* cit., p. 15. Avant 1485, date à laquelle Vérard apparaît comme libraire, on ne sait rien de lui. On ne connaît pas grand chose de sa vie par la suite, sinon les livres qu'il édite, dont un tiers est constitué d'ouvrages de dévotion.

57. Battaglia Ricci, *Le donne* cit., p. 178.

Mais il y a aussi une transformation intentionnelle qui modifie les caractères et les rôles des hommes et des femmes, et qui greffe sur les nouvelles le vocabulaire de l'église ou de la misogynie traditionnelle. Une telle édition ne pouvait fournir que des éléments pour une satire contre les femmes. Jamais sa lecture n'aurait pu offrir «tipici elementi (...) a un discorso nuovo (...) di esaltazione degli istinti più umani e naturali, di fervido entusiasmo per passioni legittime e terrene» comme va le faire un peu plus tard le *Décameron* traduit par Le Maçon.<sup>58</sup> L'examen des modifications présentes dans l'imprimé de Vérard justifie sans difficulté la violence des propos d'Etienne Roffet que nous avons cités au commencement de cette étude.

58. Sozzi, *Boccaccio in Francia* cit., p. 307.